



SOUTENANCE DE THESES DE DOCTORAT

*Vu l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de docteur,
Vu la proposition du (de la) directeur(rice) de thèse et du (de la) directeur(rice) de l'Ecole Doctorale,
Vu les rapports des rapporteurs,*

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE LILLE autorise

Madame KANE Aminata

à soutenir sa thèse de Doctorat en : Sciences de l'information et de la communication sur le sujet suivant :

« La diffusion des archives coloniales : du parcours identitaire, mémoriel aux perceptions émotionnelles chez les descendants de colonisés en AOF »

Le 12 décembre 2018 à 14h00

Campus du Pont de Bois – Maison de la Recherche - Salle F0.44

La composition du jury est fixée ainsi qu'il suit :

- Directeur de thèse : Mme MUSTAFA EL HADI WIDAD – Professeur des universités – Université de Lille
- Rapporteur : Mr SIDIR Mohamed – Professeur des universités – IUT D'Amiens
- Rapporteur : Mr SALIOU Mbaye – Professeur des universités – Université de Dakar
- Membre : Mme FAVIER Laurence – Professeur des universités – Université de Lille
- Membre : Mme WIOROGORSKA Zuzanna – Maître de conférences – Université de Varsovie
- Membre : Mr BOUZIDI Laid – Professeur des universités – Université de Lyon

Lille, le 05/12/2018

**Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée aux Affaires Doctorales
Pr. Nil TOULOUSE**

